



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse le 29 septembre 2022

- Environnement / Éolien flottant en mer -

Top départ de la fabrication des premières éoliennes flottantes d'Occitanie !

Ce jeudi 29 septembre Vincent Labarthe, vice-président de la Région Occitanie, était présent sur le site de l'entreprise MATIERE de Bagnac-sur-Célé, dans le Lot, pour un moment hautement symbolique : la première coupure d'acier réalisée dans le cadre de la fabrication des flotteurs des 3 éoliennes pilotes qui seront installées au large de Gruissan en 2024.

Retenue par le lauréat de l'une des fermes pilotes EOLMED, l'entreprise MATIERE, spécialisée dans la construction d'ouvrages d'art, a débuté ce jeudi la fabrication des pièces d'acier des 3 flotteurs de plus de 2600 tonnes chacun. Cette phase du projet qui mobilisera pendant plus d'un an 120 ouvriers qualifiés (soudeur, opérateurs de machines, etc...) comprend notamment la formation d'une vingtaine de nouveaux soudeurs supplémentaires au titre du dispositif régional Innov Emploi.

Une fois leur fabrication achevée, ces pièces seront acheminées sur le port de Port-La Nouvelle puis assemblées. Les flotteurs seront ensuite mis à l'eau, le mat, la nacelle et les pales de l'éolienne seront intégrées par une grue de très grande capacité installée sur la zone du quai éolien prévue à cet effet par la Région. Ces opérations conduites à leur terme, les éoliennes pourront être remorquées, ancrées et mises en services au large de Gruissan.

« Heureuse et fière de voir se concrétiser en Occitanie, dans le département du Lot, la construction des toutes premières éoliennes qui flotteront bientôt au large de nos côtes ! Alors que l'indépendance et la souveraineté énergétique de notre pays prend une importance nouvelle, cette première étape vient souligner le choix que nous avons fait en Occitanie dès 2016 de miser sur les énergies décarbonées en identifiant notamment l'éolien flottant comme un pilier de notre mix énergétique. Elle vient aussi récompenser nos efforts pour localiser de nouvelles filières industrielles sur notre territoire, comme ici dans la Lot, avec à la clef plus d'une centaine d'emplois. L'intérêt pour notre Région et notre pays est vital : offrir aux habitants une énergie verte, bon marché, et créatrice d'emplois maritimes et industriels directs, tout en assurant notre indépendance énergétique », a déclaré Carole Delga en marge de l'événement.

La fabrication de ces premiers flotteurs marque le top départ d'un chantier d'ampleur qui verra dès 2023 l'assemblage des 6 éoliennes flottantes dans le port de Port-La Nouvelle, puis leur installation au large de Gruissan et de Leucate / Barcarès.

L'Occitanie, pionnière de l'éolien flottant

Portant l'ambition de devenir la première région à énergie positive d'Europe, la Région Occitanie prévoit de diviser par deux la consommation d'énergies fossiles et de multiplier par trois la part des énergies renouvelables. Pour y parvenir elle mise pleinement sur le développement de la filière de l'éolien en mer flottant qui doit représenter à terme 40% des objectifs d'énergie d'origine éolienne de la trajectoire Région à Énergie Positive.

Deux fermes pilotes de 3 éoliennes chacune, d'une puissance totale de 60 Mégawatt, seront installés en 2023 et 2024, complétées par un premier parc éolien commercial de 250 Mégawatt à partir de 2028. L'objectif est de construire une véritable force de frappe capable d'accroître l'indépendance énergétique de la région, avec à terme l'installation de parcs commerciaux totalisant une puissance de 800 Mégawatt en 2030 et 3 Gigawatt en 2050.

Vous trouverez en pièce jointe deux photos de l'événement : Crédit photo : Sébastien Pouchard – Région Occitanie

Contact presse :

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83 / service.presse@laregion.fr -